

APPEL DE MISE EN CANDIDATURE ET FORMULAIRE 2017

Conseil d'administration de CATIE

Chaque année, CATIE élit des membres pour siéger à son conseil d'administration (CA). Chaque administrateur joue un rôle important de gouvernance au sein de CATIE et influe sur l'orientation et les objectifs futurs de l'organisme. **Le conseil d'administration de CATIE recherche des membres possédant diverses compétences et provenant de divers milieux ayant de l'expérience dans le domaine juridique et financier, des compétences pour la réflexion stratégique et de l'expérience dans le domaine de l'éducation et des soins de santé.** On s'attend à ce que les membres du CA de CATIE agissent en tant qu'ambassadeurs au nom de CATIE dans la communauté et qu'ils fassent la promotion des services de CATIE.

Cela dit, nous communiquons avec tous les membres actuels pour leur annoncer notre appel de mise en candidature au CA. Tout membre en règle peut poser la candidature d'un autre membre de CATIE au CA. Ce sont les dossiers de CATIE qui, en fin de compte, déterminent la validité de toute adhésion. Pour toute question concernant le **processus de mise en candidature** ou votre **statut de membre**, veuillez communiquer avec Joseph van Veen à jvanveen@catie.ca; 1-800-263-1638, poste 254.

► **Le formulaire de mise en candidature figure au verso de ce document.**

LIGNES DIRECTRICES POUR LA MISE EN CANDIDATURE ET L'ÉLECTION :

► **Tous les formulaires de mise en candidature doivent être reçus au plus tard le 25 septembre 2017, 17 h HE.**

Il existe trois catégories de postes pour l'élection au Conseil :

Administrateurs régionaux

Administrateur autochtone hors cadre

Administrateurs hors cadre

- Les administrateurs sont élus pour un mandat de deux ans, et environ la moitié d'entre eux sont élus tous les deux ans en alternance.
- Les administrateurs régionaux doivent résider dans la région, de même que la personne qui présente leur candidature. Ce sont les membres résidant dans la même région que les candidats au poste d'administrateur régional qui votent pour ces derniers.
- Un organisme autochtone ou un membre peut présenter la candidature d'un administrateur autochtone. Seuls les organismes autochtones et les membres individuels peuvent voter pour ce poste.
- Tous les membres peuvent proposer un candidat, poser leur candidature et voter lors de l'élection des administrateurs hors cadre.
- Chaque région doit compter au moins un administrateur séropositif.
- Le règlement administratif de CATIE exige qu'au moins 50 % de ses administrateurs (plus une personne) soient séropositifs et disposés à divulguer leur statut et qu'au moins un de ses administrateurs ait une expérience vécue de l'hépatite C (VHC).
- Nous vous encouragerons à présenter des candidats vivant avec le VIH et/ou le VHC qui possèdent les compétences exigées par le conseil d'administration de CATIE.

VOICI LES POSTES À POURVOIR CETTE ANNÉE :

Cinq administrateurs régionaux Un administrateur de la région du Pacifique Un administrateur de la région de l'Ouest Un administrateur de la région de l'Ontario et du Nunavut Un administrateur de la région du Québec Un administrateur de la région de l'Atlantique	Deux administrateurs hors cadre Un administrateur autochtone hors cadre
--	--

Appel de mise en candidature, Page 1 de 1

APPEL DE MISE EN CANDIDATURE ET FORMULAIRE 2017

Conseil d'administration de CATIE

Candidat		
Nom :		
Adresse postale :		
Ville :	Province :	Code postal :
Téléphone du domicile (avec indicatif régional) :		Téléphone du travail (avec indicatif régional) :
Télécopieur (avec indicatif régional) :		Courriel :
Je propose la candidature de cette personne au poste suivant :		
Administrateur pour la région du Pacifique (Colombie-Britannique, Yukon)		
Administrateur pour la région de l'Ouest (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Territoires du Nord-Ouest)		
Administrateur pour la région de l'Ontario et du Nunavut		
Administrateur pour la région du Québec		
Administrateur pour la région de l'Atlantique (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador)		
Administrateur hors cadre		
Administrateur autochtone hors cadre		
Déclaration du candidat :		
Mon statut VIH/VHC : <input type="checkbox"/> séropositif <input type="checkbox"/> séronégatif ou non déclaré <input type="checkbox"/> expérience vécue de l'hépatite C		
Je soussigné, _____ (nom du candidat), accepte la mise en candidature au conseil d'administration de CATIE. J'atteste que je respecte les critères de mise en candidature énumérés dans le document <i>Procédures de mise en candidature et électorales pour les administrateurs</i> , et que les renseignements contenus dans le présent formulaire et dans mon profil biographique sont exacts. <i>Veillez vous assurer que le profil biographique ne contient pas plus de 175 mots.</i>		
Signature du candidat :		Date:
Candidature présentée par :		
Nom* :		
Adresse postale :		
Ville :	Province:	Code postal :
Téléphone du domicile (avec indicatif régional) :		Téléphone du travail (avec indicatif régional) :
Télécopieur (avec indicatif régional) :		Courriel :
Je suis membre en règle de CATIE et je souhaite présenter la candidature de la personne désignée ci-dessus au conseil d'administration de CATIE.		
Signature de l'auteur de la demande :		Date :

*Veillez noter que le nom de l'auteur de la demande de candidature sera divulgué aux membres de CATIE lors de l'envoi des bulletins de vote.

► Toute omission d'information pourrait entraîner l'annulation de la mise en candidature. CATIE doit avoir reçu le présent formulaire et le profil biographique au plus tard le 25 septembre 2017, 17 h HE. Merci de retourner le formulaire et le profil biographique par courrier à l'attention de Joseph van Veen, Coordonnateur, Événements et marketing des événements, CATIE, 555 rue Richmond Ouest, boîte 1104, Toronto, ON M5V 3B1; par télécopieur : 416-203-8284 ou par courriel : jvanveen@catie.ca.

Formulaire de mise en candidature, page 1 de 1